

En ce moment

Bilan 2023
des déchets ménagers P.03

Décryptage

Que faire de mes
objets inutilisés P.08

À votre service

Nos services et recycleries
à votre disposition P.09

FEMU PER dumane

LE MAGAZINE • PRINTEMPS 2024 #04

PARLONS-EN P.06

OFFRIR
UNE NOUVELLE VIE
À MES OBJETS

 **syvadec**

f | d | i | syvadec.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?



80 %

des Corses font réparer
ou réparent eux-mêmes
du matériel en panne



75 %

des Corses consomment
majoritairement de l'eau
du robinet



80 %

des Corses sont satisfaits
de ne plus recevoir de publicité
dans leur boîte aux lettres

LEXIQUE

RIMPIEGU /
ALTRU IMPIEGU

RÉEMPLOI

IMBALLASGI

EMBALLAGES

U GHJETTATOGHJU MUVIBULE

RECYCLERIE MOBILE

FRAZU PERICULOSU

DÉCHETS DANGEREUX

Recevez
le magazine dans
votre boîte mail,
en vous inscrivant
sur le site
www.syvapec.fr

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



**Tous les emballages,
c'est poubelle jaune !**



#MémoTri

Avec le mémo tri, recyclez sans vous tromper :

- tous les emballages dans la poubelle jaune,
- tous les papiers dans la poubelle bleue,
- tout le verre dans la poubelle verte.

C'est simple, le tri sélectif, c'est zéro prise de tête !



6 CORSES SUR 10
ont donné ou vendu
des objets inutilisés
en 2023*

*Source : Le baromètre 2023 "Les Corses et l'environnement"



Comme 6 Corses sur 10,
offrez une nouvelle vie à vos objets inutilisés !
Donnez-les à une association, à vos proches...
ou vendez-les. Chaque geste compte !
Consultez les résultats de notre baromètre 2023
« Les Corses et l'environnement »
> www.bit.ly/Baromètre2023

Suivez-nous sur



Magazine d'information du SYVADEC

Directeur de la publication : Don-Georges Gianni, président du SYVADEC

Siège : RT 50 - 20250 Corte • Tél. : 04 95 34 00 14

Rédaction : service communication • Photographie de Une : ©iStock, mixetto.

Conception de la maquette et mise en page : d'une idée à l'autre

Impression : Imprimerie Bastiaise • Tirage : 21 000 exemplaires

Dépôt légal : ISSN 3003-7751 • Ne pas jeter sur la voie publique

**Le magazine du SYVADEC est imprimé
avec des encres végétales, sur du papier 100 % recyclé.**

IMPRIM'VERT®



LE TRI
+ FACILE

Magazine



BAC
DE TRI





Bilan des déchets 2023

L'Observatoire des Déchets Ménagers de Corse (ODEM Corsica) vient de publier le bilan 2023 des déchets ménagers produits et traités en Corse. Principales conclusions : la production globale de déchets baisse, l'essor du compostage individuel se poursuit et le tri stagne.

En 2023 en Corse, chaque habitant a produit 629 kg de déchets municipaux, soit plus de 216 000 t au total, en légère baisse de 4 % par rapport à 2022 (662 kg/hab. et 720 kg/hab. en 2021), ce qui représente une diminution de 9 300 t des déchets traités par le Syvadec et les intercommunalités.

La production régionale continue ainsi de décroître et atteint son plus bas niveau depuis 2017.

Plusieurs tendances se dégagent des résultats 2023 comparés à ceux de 2022.

Le volume des déchets résiduels - ceux qui sont enfouis en installation de stockage - diminue de 6 800 t soit une baisse de 5 %. 62 % des déchets ont été enfouis, soit 130 000 t, équivalant à 389 kg/hab.

Le compostage individuel poursuit sa progression avec une hausse de 7 %. En 2023, environ 30 % de la population disposait d'une solution de compostage, ce qui a permis de détourner 5 060 t de biodéchets des ordures ménagères.

En revanche, le taux de tri stagne à 38 % pour la 3^e année consécutive, ce qui représente 240 kg/hab. Pour la première année depuis 2017, les collectes sélectives baissent de 3 %, tout particulièrement le papier (- 21 %) et le verre (- 5 %) tandis que les emballages stagnent. Seuls les biodéchets augmentent de 8 %, portés par les nouvelles collectes effectuées auprès des professionnels.

 **Retrouvez le détail du bilan 2023**
sur odem.corsica.fr

BONUS RÉPARATION, NE JETEZ PLUS ET FAITES DES ÉCONOMIES !

Depuis le 1^{er} janvier, le montant du bonus réparation a été doublé pour cinq types d'appareils : aspirateur -40 € ; lave-linge -50 € ; sèche-linge -50 € ; lave-vaisselle -50 € ; téléviseur -60 €. Il en existe un aussi pour les vêtements. Une bonne raison de faire de la réparation un nouveau geste du quotidien. Et en plus de contribuer à réduire les déchets, vous ferez vivre l'économie locale. ●



 **Pour trouver votre professionnel agréé QualiRépar, RDV sur notre annuaire des réparateurs en ligne :**
syvadec.fr/Comment réduire mes déchets

DERNIERS JOURS POUR RÉCUPÉRER VOTRE COMPOSTEUR GRATUIT

Séparer les déchets alimentaires des ordures ménagères est désormais obligatoire. Les composter est une solution facile, écologique et économique pour les trier. Jusqu'en juin, équipez-vous gratuitement d'un composteur sur syvadec.fr/Réserver mon composteur

Aujourd'hui, en Corse, on trie seulement
1 emballage sur **5**, **1** papier sur **4**,
6 bouteilles en verre sur **10** et **1** carton sur **2**.

en ce moment



Centre de tri et de valorisation : bilan de la concertation publique

Le Syvadec a organisé une concertation préalable du public du 3 au 24 janvier 2024 dans le cadre du projet de réalisation du Centre de tri et de valorisation (CTV) de Monte.

Cet équipement, ainsi que celui prévu à Sarrola-Carcopino, accompagnera la généralisation du tri. Il permettra de trier les collectes sélectives, déchets alimentaires et végétaux, les déchets des recycleries et les ordures ménagères pour les valoriser au mieux. 109 contributions ont été déposées sur le registre dématérialisé ou par mail et une réunion publique organisée le 17 janvier a réuni une soixantaine de

personnes à la mairie annexe de Monte. Les contributions ont émané d'associations et de collectifs plus que de riverains. Elles ont porté essentiellement sur la politique générale des déchets (plan territorial de gestion des déchets, choix techniques retenus, risques sanitaires de la valorisation énergétique...) ou sur le permis de construire et les risques de nuisances du projet. Cette concertation a été l'occasion de fournir au public une information

claire sur le projet et de proposer des optimisations.

Prochaines étapes : l'instruction du permis de construire et du dossier de demande d'autorisation environnementale par les services de l'État, puis le démarrage des travaux en 2025 pour une mise en service en 2027. ●

 **Plus d'informations sur le projet sur**
syvadec.fr

PROFESSIONNELS : VOS OBLIGATIONS DE TRI

Les commerces, entreprises et administrations ont l'obligation de trier leurs déchets (papier, carton, plastique, métal, verre, bois, plâtre, fractions minérales, biodéchets et, à compter du 01/01/2025, les textiles) puis d'en faire assurer la collecte et la valorisation ou l'élimination.

Selon le territoire, l'intercommunalité peut procéder à la collecte et au traitement en faisant payer en contrepartie une redevance spéciale qui couvre le coût du service.

Dans les secteurs où l'intercommunalité ne l'effectue pas, le professionnel doit faire appel à un prestataire privé.

Les déchets particuliers : huiles minérales et végétales, déchets du bâtiment (gravats, placoplâtre...), tout-venant... doivent obligatoirement être confiés à un prestataire spécialisé ou une déchetterie privée. En revanche, les meubles, équipements électriques et électroniques, métaux, cartons, articles de sport et loisir, de bricolage et jardin peuvent être déposés

gratuitement dans toutes les recycleries du SYVADEC. Enfin, les professionnels ont l'obligation de tenir à jour un registre des déchets et de produire des justificatifs de collecte et valorisation de leurs déchets. À défaut, ils s'exposent à des sanctions financières et pénales. ●

 **Liste (non exhaustive)
des déchetteries professionnelles sur**
syvadec.fr/Je-suis-un-professionnel



- 25 %

C'est la baisse du tonnage annuel de déchets ménagers enfouis pour l'ensemble de la Corse une fois le CTV de Monte en service. Pour la Haute-Corse, ce volume diminuera de plus de 50 %.



EN IMAGE

Le 19 janvier dernier, le SYVADEC organisait une opération de sensibilisation « anti-gaspi » à la cantine de l'école de Saint-Florent pour les élèves de maternelle et élémentaire. Elle a débouché sur la mise en place de nouvelles actions de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein de l'établissement. 6 autres écoles de Corse bénéficient d'un accompagnement identique durant cette année scolaire.

INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR PARTAGÉ À LECCI

Le SYVADEC et la Communauté de Communes du Sud-Corse ont installé le 5 mars dernier un composteur partagé à Lecci, à la résidence Les Terrasses de Ciaccone, avec le soutien financier de l'ADEME et de l'État. Il desservira une soixantaine de foyers. D'autres plateformes seront déployées prochainement sur ce territoire, qui en comptera 22 au total.

La Corse est désormais pourvue de 62 espaces de compostage partagé et 340 autres seront déployés d'ici fin 2024. Cette solution de tri à la source des déchets alimentaires est particulièrement adaptée à l'habitat collectif et permet de les valoriser localement en un compost de qualité. ●



impegnati
#engagés



RENCONTRE AVEC Christophe Moro

Réparateur en électroménager,
image et son à Moriani, agréé QualiRépar.



En 2023, 80 % des CorSES
ont réparé ou fait réparer
leurs objets en panne
ou abîmés. Un geste
écoresponsable
que Christophe Moro
encourage au quotidien.

COMMENT ÊTES-VOUS VENU À LA RÉPARATION ?

J'ai d'abord exercé dans le cadre du service après-vente du magasin d'électroménager que j'exploite à Moriani avant d'étendre ce SAV à toutes les marques en me faisant agréer station technique. Puis, en 2020, face à l'accroissement de la demande en période de Covid, j'ai créé une entreprise dédiée à la réparation, Technisat.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA RÉPARATION ?

Réparer est plus économique que racheter neuf et permet d'allonger la durée d'usage des objets. Le coût d'une réparation représente environ 40 % du prix d'achat d'un nouvel équipement et on peut utiliser des pièces détachées d'occasion ou reconditionnées. C'est aussi un geste important pour la planète. Réparer au lieu de jeter, c'est moins de déchets, moins de ressources naturelles utilisées pour fabriquer de nouveaux produits, sans compter la pollution atmosphérique générée par les livraisons. Et en plus, avec le bonus réparation (*lire page 3*), votre facture est moins élevée.

JUSTEMENT, VOUS AVEZ ÉTÉ LE PREMIER EN CORSE À LA PROPOSER. POURQUOI ?

Je suis convaincu que la réparation doit devenir un réflexe. C'est pourquoi je n'ai pas hésité à me faire labelliser Quali-Répar pour pouvoir proposer le bonus réparation. Pour mes clients, c'est non seulement une économie financière mais aussi un gage de savoir-faire, de qualité et de fiabilité.

Je dépanne
les appareils
de toutes
marques
partout
en Corse.

 **Retrouvez Technisat
dans notre annuaire des réparateurs sur
syvadec.fr/Je-trouve-un-reparateur**

Offrir une nouvelle vie à mes objets



Avec le retour des beaux jours, place au grand ménage de printemps ! L'occasion de désencombrer la maison et les placards des nombreux objets qui ne nous servent plus. Abîmés, en panne, démodés, remplacés par plus neuf ou plus performant, il y a pour chacun d'eux des solutions écoresponsables pour leur offrir une nouvelle vie. Don, vente, réparation, de nombreux Corses le font déjà.

Saviez-vous que les Français pensent posséder environ 34 équipements électriques et électroniques par foyer alors qu'ils en détiennent en réalité 99 ? Et que 6 d'entre eux ne sont jamais utilisés (source : Ademe) ? Ou que 70 % des vêtements que nous possédons ne sont pas portés (source : Oxfam France) ? Ou encore, que nous accumulons en moyenne 2,5 t d'objets dans nos logements, soit l'équivalent de 45 t de matières mobilisées pour les fabriquer (source : Ademe) ?

C'est un fait, nous avons tous tendance à entasser beaucoup de choses dont nous n'avons plus l'usage ou parfois même, que nous avons complètement oubliées.

Alors, si l'arrivée des beaux jours vous a donné envie de vous lancer dans une opération désencombrement de la cave au grenier, suivez la tendance pour vous débarrasser ensuite de vos objets inutiles. Optez pour le réemploi ou la réparation, vous prolongerez leur durée de vie et ils pourront resservir. Résultat : vous éviterez de les jeter et, ainsi, de produire des déchets. Voici quelques conseils.

ÉTAPE 1 : TRIEZ, CLASSEZ

Commencez par trier vos objets par catégorie : vêtements, livres, ustensiles de cuisine, etc. pour mieux évaluer ce que vous avez. Puis classez-les selon leur état : cassés ou hors d'usage ; à réparer ; en bon état.

Vous n'arrivez pas à vous décider à vous séparer d'un objet ? Utilisez la règle des 6 mois : il ne vous a pas servi au cours des 6 derniers mois, peut-être n'en avez-vous pas vraiment besoin. Demandez-vous aussi si vous l'emporteriez avec vous en cas de déménagement dans un endroit plus petit ou encore, si cet objet vous apporte de la joie.

Votre tri est terminé, vos objets sont maintenant prêts pour une nouvelle vie.

ÉTAPE 2 : RÉPAREZ, DONNEZ, VENDEZ

Si les objets dont vous souhaitez vous séparer sont en bon état, plusieurs moyens sont à votre disposition.

La plus simple reste le don, à votre entourage, vos connaissances ou aux associations, ressourceries, recycleries. Il en existe de nombreuses en Corse.

Vêtements, jouets, livres, meubles, électroménager, vaisselle, objets de décoration..., elles s'occuperont de les nettoyer, les remettre en état, les rénover ou même les transformer et les revendront d'occasion à prix modique. Ils feront le bonheur des chineurs, des adeptes de la seconde main ou des personnes démunies.

Vous pourrez aussi prochainement les déposer dans les nouveaux espaces de gratuité de nos recycleries (*voir encadré*).

Autre solution : vendez-les, ils seront réutilisés et, en plus, vous vous ferez un peu d'argent de poche. Brocantes, vide-greniers, marchés aux puces, friperies, vide-dressing, sites de petites annonces, groupes sur les réseaux sociaux, les possibilités ne manquent pas.

S'ils sont démodés, customisez-les ou transformez-les pour les remettre au goût du jour en suivant des tutos ou en participant à nos ateliers zéro déchet. Vous pouvez aussi les réemployer utilement, par exemple en utilisant des tee-shirts usagés en guise de chiffon, des bocaux pour vos confitures, des boîtes à chaussures pour le rangement...



Le don est la solution la plus simple pour donner une nouvelle vie à vos objets. Ici, la recyclerie EcoCreazione de Calvi.

Pour les objets en panne ou les vêtements troués, où il manque un bouton, plus à votre taille, ayez le réflexe réparation pour prolonger leur usage. Apprenez à réparer vous-même dans les repair cafés, en suivant des tutos ou faites appel à un professionnel. Notre annuaire en ligne en répertorie plus de 160. De plus, grâce au bonus réparation pour les appareils électriques, les vêtements et les chaussures, vous profiterez de réductions sur vos factures. Une belle manière de prolonger leur durée de vie tout en faisant des économies (lire page 3).

Enfin, pour tout ce qui est inutilisable, irréparable, cassé, usagé, trop abîmé, rendez-

vous dans nos recycleries. 93 % de ce qui y est déposé est recyclé et servira de matière première pour la fabrication de nouveaux objets. Et pour vos textiles et chaussures, près de 300 points de collecte sont à disposition dans toute la Corse pour les trier. Ils seront ensuite reportés ou recyclés.

ÉTAPE 3 : PASSEZ À LA SOBRIÉTÉ

Votre maison respire enfin ! Pour éviter de vous retrouver avec un nouveau surplus d'objets, adoptez quelques bons réflexes pour consommer plus sobrement à l'avenir.

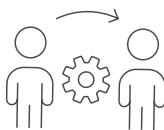
Investissez dans des objets de qualité, qui durent plus longtemps, plutôt que des versions bon marché et jetables.

Consultez l'indice de réparabilité apposé sur de nombreux produits pour indiquer s'ils sont faciles à réparer ou non.

Avant d'acheter quelque chose de nouveau, réfléchissez à sa réelle utilité dans votre vie quotidienne et privilégiez la seconde main.

Empruntez ou louez les objets que vous n'utilisez que rarement plutôt que de les acheter. Chaque geste compte pour préserver notre île et notre planète ! ●

L'info



6 CORSES SUR 10

ont donné ou vendu des objets inutilisés en 2023.

Source : baromètre Les CorSES et l'environnement 2023

Nouveau : des espaces de gratuité dans vos recycleries

Les travaux de réalisation des premiers espaces de gratuité sont en cours à Lucciana, Figari, Murato et Viggianello, et l'aménagement de celui d'Ajaccio-Stiletto a débuté. L'ouverture est prévue d'ici l'été. Sur le principe du troc, chacun pourra y apporter en libre-service les objets en bon état dont il n'a plus l'utilité et/ou en récupérer gratuitement dans les différents rayons. D'ici à fin 2025, toutes les recycleries qui pourront l'accueillir seront équipées de ce nouveau service à la population, pour aller encore plus loin dans la réduction des déchets !



Donnez pour ne plus jeter ! ●●

POURQUOI DONNER À LA RECYCLERIE ?

Car vous ferez à la fois un geste solidaire et écologique ! Vos objets resserviront à d'autres et vous soutiendrez aussi des personnes en réinsertion.

Et puis, vous préservez la planète en évitant de jeter donc de produire des déchets et de polluer davantage. On s'aperçoit d'ailleurs qu'il y a aujourd'hui, chez nos usagers, une vraie tendance à vouloir consommer différemment et arrêter de jeter.

QUE PEUT-ON DONNER ET DANS QUEL ÉTAT ?

Vous pouvez déposer toutes sortes d'objets, des meubles à l'électroménager en passant par la vaisselle, la décoration, les vêtements, les livres, les jouets...

En revanche, nous n'acceptons pas les objets complètement inutilisables ou irréparables, ni les textiles souillés. Il suffit de nous les apporter dans des sacs cabas ou des cartons (pas de sacs noirs fermés). Nous pouvons également nous déplacer à domicile pour récupérer les objets encombrants.

QUE DEVIENNENT LES OBJETS DONNÉS ?

Ils sont tous réutilisés. Après les avoir nettoyés, remis en état, parfois transformés, nous les revendons à prix modique ou les donnons à des personnes dans le besoin.

Dominique Nofares,
Encadrante à la recyclerie
EcoCreazione-Solideria de Calvi

Solideria œuvre dans le domaine de l'insertion économique à Calvi (recyclerie, Fab Lab, garage solidaire), Corbara (boutique de réemploi) et Francardo (recyclerie).

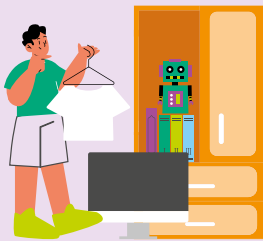
+ Toutes les solutions sont à retrouver sur syvadee.fr/Comment réduire mes déchets

Que faire de mes objets inutilisés ?

TOUTES
LES SOLUTIONS
SONT ICI !

1

JE TRIE, JE CLASSE



OBJETS EN BON ÉTAT



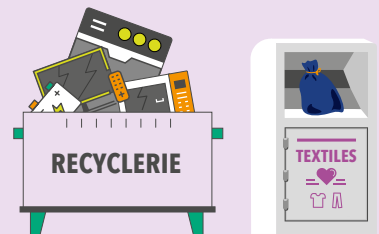
OBJETS EN PANNE, À RÉPARER



OBJETS CASSÉS, HORS D'USAGE

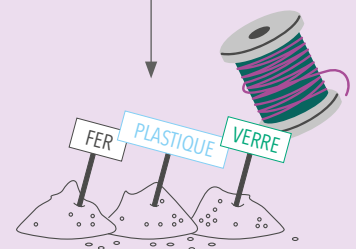
2

JE DONNE, JE VENDS, JE RÉPARE, JE RECYCLE



3

J'OFFRE UNE NOUVELLE VIE À MES OBJETS



93 %

des objets déposés
en recyclerie serviront
de matière première
pour la fabrication
de nouveaux objets

300

points de collecte
de textiles et chaussures
sont disponibles
dans toute la Corse

POUR CONSOMMER MALIN

- RDV sur syvadec.fr/
Comment réduire mes déchets
- Annuaire des 162 réparateurs sur syvadec.fr/Jetrouveunreparateur
- Associations de réemploi
(liste non exhaustive) sur syvadec.fr/Jevendsjedonne



Le SYVADEC est triplement certifié ISO 9001, 14001 et 45001 pour l'ensemble de ses activités et de ses sites. Cela garantit tout à la fois la qualité de ses services, le respect de l'environnement et la santé et la sécurité au travail de ses agents.



DISTRIBUTIONS GRATUITES DE COMPOSTEURS ET LOMBRICOMPOSTEURS

Écologique et économique, le compostage est aujourd'hui la meilleure façon de trier vos déchets de cuisine ou de jardin à domicile.

Le SYVADEC vous propose de vous équiper gratuitement et de vous donner les premiers conseils pour bien démarrer votre compost, que vous habitez en maison ou en appartement.

Récupérez votre composteur gratuit sur syvadec.fr/Réserver mon composteur



COMPOSTEURS PARTAGÉS

Pour rendre le compostage accessible au plus grand nombre, le SYVADEC et les Intercommunalités installent des composteurs partagés dans les quartiers et au cœur des villages.

Trouvez un composteur partagé proche de chez vous sur syvadec.fr/Composter facile



ANNUAIRE DE LA RÉPARATION EN CORSE

L'annuaire référence les associations, entreprises, artisans, qui proposent leurs services de réparation aux particuliers pour les appareils électriques et électroniques, l'électroménager, l'horlogerie, la couture, la cordonnerie, les articles de sport ou même les instruments de musique.

Consultez l'annuaire sur syvadec.fr/Je trouve un réparateur



RECYCLERIES

22 recycleries du SYVADEC, 2 éco-points et 2 recycleries gérées par les intercommunalités sont à votre service dans toute la Corse. Vous pouvez y déposer gratuitement les déchets encombrants (appareils électroménagers et informatiques, meubles...), les produits toxiques, inflammables ou polluants (peintures, solvants...), les déchets végétaux (tontes de pelouse, élagage, feuilles mortes...) les métaux, le bois, les piles et les lampes, les textiles... *Service réservé aux particuliers. Accès des professionnels sous conditions.*

Trouvez la recyclerie la plus proche de chez vous sur syvadec.fr/Trouver ma recyclerie et ses horaires



RECYCLERIE MOBILE

La recyclerie mobile vous propose tous les services d'une recyclerie à proximité de chez vous pour vous faciliter le tri. Vous pouvez y déposer gratuitement vos encombrants les plus courants (meubles et objets de la maison, électroménager, végétaux, cartons, tout-venant...).

La recyclerie mobile dessert les Communautés d'Agglomérations de Bastia et du Pays Ajaccien, et les Communautés de communes de la Castagniccia Casinca, de la Marana Golo, du Cap Corse, du Celavu Prunelli, de Pasquale Paoli et de la Pieve de l'Ornano et du Taravo.

Service réservé aux particuliers avec véhicules de moins de 3,5 t. Professionnels non acceptés.

Consultez le calendrier des passages de la recyclerie mobile sur syvadec.fr/La recyclerie mobile

Un problème de collecte ou d'équipement ?

ADRESSEZ-VOUS À VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

Ramassage de vos déchets ménagers, bacs pleins ou encombrants à évacuer ? Pour toutes ces questions, contactez votre intercommunalité, c'est elle qui a la responsabilité de la collecte des déchets (emplacement des points de ramassage, distribution des bacs ou sacs de tri, tournées de collecte des poubelles grises, des emballages, du papier, du verre, des déchets alimentaires, des encombrants et des cartons pour certaines).



Liste sur syvadec.fr/Le ramassage de ma poubelle



BORNES À TEXTILES

Pour trier vos textiles usagés (linge de maison, vêtements, chaussures, articles de maroquinerie), le SYVADEC met à votre disposition de nombreuses bornes dédiées, implantées dans toute la Corse (communes, recycleries, parkings des grandes surfaces, associations partenaires). En y déposant vos textiles, vous leur offrirez une seconde vie car ils seront reportés ou recyclés.

Trouvez une borne près de chez vous sur syvadec.fr/Trouver une borne à textiles



ATELIERS ZÉRO DÉCHET

Le SYVADEC et ses partenaires vous proposent des ateliers pratiques, gratuits et conviviaux dans toute la Corse, pour apprendre à réutiliser, réparer, fabriquer et ne plus jeter.

Consultez le programme et inscrivez-vous sur syvadec.fr/Je m'inscris à un atelier zéro déchet

agissons femu per dumane pour l'avenir



LE CONSEIL TRI

Que faire de vos déchets de jardin ?

Avec l'arrivée du printemps,
le jardin reprend des couleurs.
C'est le moment de nettoyer, tondre,
débroussailler, tailler, planter.
Mais ensuite, que faire des tontes
de gazon, petits branchages, feuilles
et autres plantes flétries ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- > compostez-les avec vos déchets alimentaires pour en faire un engrais naturel, dans un composteur individuel si vous en êtes équipés ou tout simplement en faisant un tas dans votre jardin ;
- > apportez-les dans nos recycleries, ils seront transformés en compost bio ;
- > utilisez-les en paillage au pied de vos massifs pour éviter les mauvaises herbes, ou en lasagnes pour planter vos semis ;
- > broyez-les et réutilisez les copeaux pour votre jardinage.

À ne surtout pas faire :

- > les jeter avec les ordures ménagères ou le tri sélectif ;
- > les brûler à l'air libre : c'est interdit toute l'année en raison des forts impacts sur la santé et l'environnement, sans compter le risque d'incendie. ●

LE CONSEIL JARDINAGE

Jardiner en lasagne

La culture sur lit de lasagne permet d'obtenir une profusion de fleurs ou de légumes sur les sols les plus pauvres tout en recyclant vos déchets de jardin, de cuisine et même vos cartons bruns. Il suffit de les empiler et alterner en couches successives puis d'y planter vos semis. Simple, économique et efficace, le potager en lasagne a tout pour plaire. Testez-le !

LES ÉTAPES

- > Recouvrez le sol de carton ondulé.
- > Empilez des couches de déchets verts (tontes de gazon, mauvaises herbes, fleurs et végétaux fanés,

déchets de légumes de fruits...) et de déchets bruns (feuilles mortes, tailles de haies, papier journal, paille...).

- > Terminez par une couche de compost bien mûr si vous en avez, sinon achetez-en dans le commerce.
- > Arrosez copieusement la lasagne afin que les différentes couches soient toutes humidifiées.
- > Une fois la lasagne bien humide, vous pouvez démarrer vos plantations ! ●



Retrouvez l'article complet sur
[syvadec.fr/Comment réduire
mes déchets](https://syvadec.fr/Comment réduire mes déchets)



Un jardin
sans labour
ni bêchage. ●●



JE ME LANCE

Comment replanter ses légumes à l'infini ?

Il existe de nombreux légumes et fruits capables de se cultiver grâce à leurs propres restes ou épluchures. Avec seulement un peu d'eau et de soleil ! Voici quelques idées.

Laitue, chou chinois, fenouil, céleri

Gardez le cœur dans un bol avec un peu d'eau. Placez la bouture au soleil et changez l'eau tous les deux jours. En quelques semaines, vous pourrez les récolter.



Pomme de terre

Plantez un tubercule germé avec les germes vers le haut.



Carottes

Coupez le haut et laissez-le tremper jusqu'à sa moitié dans une coupelle d'eau. Après 7 à 10 jours, des petits bourgeons apparaissent. Une fois que les tiges ont atteint 3 ou 4 cm, vous pouvez les planter.



Avocat

Immergez la base du noyau dans un verre en le faisant tenir grâce à des cure-dents. Quand les racines atteignent 3 ou 4 cm, mettez-le en terre.



Basilic

Mettez des tiges d'environ 10 cm dans un verre d'eau à laisser au soleil. Vous pourrez les planter quand les racines apparaissent.



Retrouvez l'article complet sur [syvadec.fr/Comment réduire mes déchets](https://syvadec.fr/Comment_r%C3%A9duire_mes_d%C3%A9chets)

L'INFO EN BULLE



Le carton à pizza, c'est poubelle jaune !

- Vide
- Et pour les restes de pizza, c'est composteur ou bac de collecte des biodéchets !
- En vrac ou dans un sac transparent

BRAVO !

1 CORSE SUR 3 A DÉJÀ RÉCUPÉRÉ SON COMPOSTEUR



**ET
VOUS ?**



GRATUIT !

**DERNIÈRE
CHANCE**

de récupérer son composteur
gratuit sur syvadec.fr

